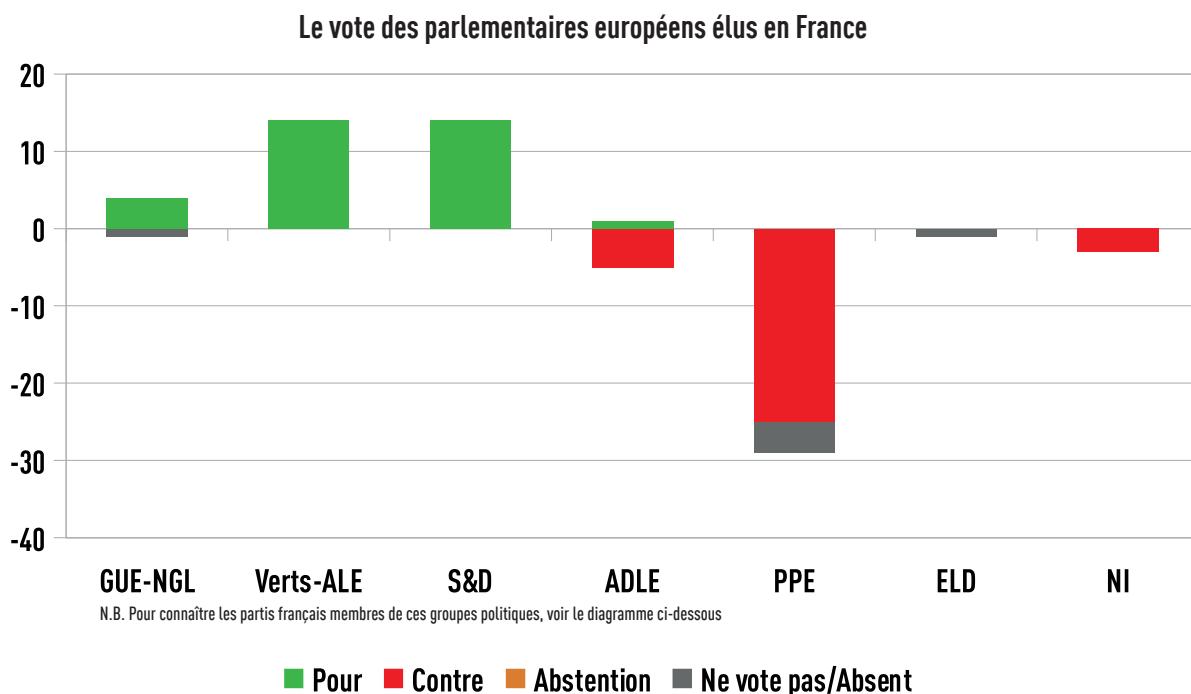




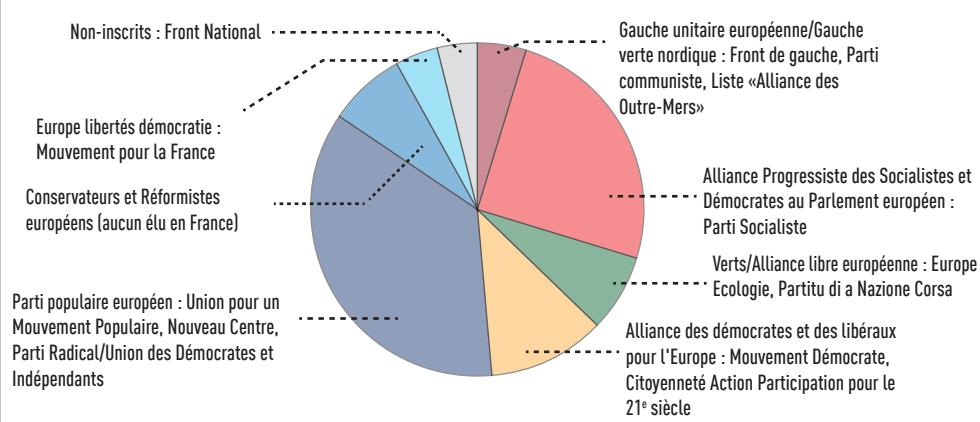
La durée minimum du congé de maternité rémunéré à taux plein devrait-elle passer de 14 à 20 semaines dans toute l'UE ?



En octobre 2010, le Parlement européen (PE) a adopté une position sur la directive sur le congé de maternité. Le texte prévoyait l'allongement du congé de maternité de 14 à 20 semaines, rémunéré à taux plein, et incluait un certain nombre d'autres mesures favorables aux mères et aux femmes enceintes, ainsi que des congés de paternité plus généreux.

Le vote clé sélectionné par Vote Watch Europe porte sur l'amendement 12=38, relatif à l'allongement du congé de maternité payé à taux plein de 14 à 20 semaines. Cet amendement a bénéficié du soutien des élus français des groupes S&D, Verts et Gauche Unie, ainsi que d'une élue centriste, tandis que les élus français des autres groupes politiques et du Front national ont voté contre, et quelques élus n'ont pas pris part au vote. Ce vote des élus français est en ligne avec celui exprimé au niveau du PE tout entier (327 voix contre 320), où les groupes politiques de centre-gauche – les socialistes et démocrates (S&D), les Verts/ALE et la gauche radicale (GUE-NGL) – sont parvenus à atteindre la majorité avec l'aide de 82 députés du PPE, principalement de Pologne, d'Italie, de Hongrie et de Lituanie.

Répartition des partis français dans les groupes politiques au Parlement européen en mars 2014



La durée minimum du congé de maternité rémunéré à taux plein devrait-elle passer de 14 à 20 semaines dans toute l'UE ?

Le vote des parlementaires européens d'Outre-Mer*

Pour

Elie Hoarau



Parti communiste réunionnais

GUE-NGL

Patrice Tirolien

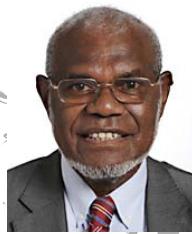


PS

S&D

Contre

Maurice Ponga



UMP

PPE

*Source : Notre Europe - Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu

VoteWatch
Europe

Pour en savoir plus, voir Yves Bertoncini et Thierry Chopin, « Des visages sur des clivages, les élections européennes de mai 2014 », Etudes & Rapports N° 104, Notre Europe - Institut Jacques Delors et la Fondation Robert Schuman, avril 2014

Réalisation : Lucie Marnas, Virginie Timmerman et Claire Versini (Notre Europe - Institut Jacques Delors)